

	DEM	MANDE DE DÉROGATION
POUR		LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
	X	LA DESTRUCTION *
		LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
		D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

	007 fixant les condi	lu code de l'environnement tions de demande et d'instruction des dérogations ent portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées	s
A. VOTRE IDENTITÉ			continue balance
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes r Nom et Prénom du mandataire (le cas échéar Adresse : N°	norales) : Cent nt) : d Garros - Bâti r e centrale de p	rale solaire Menée Lambourg ment F - Parc d'activité du Bois Cesbron production d'électricité	
B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CON-	CERNÉS PAR I	OPÉRATION	
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	
B1 Lacerta bilineata		Destruction de 0,8 ha de fruticées à haute valeur écolo Prunus spinosa et Rubus fruticosus : habitat de reprod	gique à
Lézard à deux raies		des reptiles, contenant probablement des Lézards à de	eux raies
B2 Podarcis muralis		Destruction de 0,8 ha de fruticées à haute valeur écolo Prunus spinosa et Rubus fruticosus : habitat de reprod	duction potential
Lézard des murailles B3		des reptiles, contenant probablement des Lézards de	s murailles
B5			
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers C. OUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OP	ÉRATION *		
Protection de la faune ou de la flore Sauvetage de spécimens Conservation des habitats Inventaire de population Etude écoéthologique Etude génétique ou biométrique Etude scientifique autre Prévention de dommages à l'élevag		Prévention de dommages aux cultures Prévention de dommages aux forêts Prévention de dommages aux eaux Prévention de dommages à la propriété Protection de la santé publique Protection de la sécurité publique Motif d'intérêt public majeur Détention en petites quantités Autres n, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale e crête installée de 7,272 MWc. La surface totale de la centrale couvrirait 8,1 h	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □
Capture temporaire □ avec relâ	tion de l'opération c T * la destination de cher sur place		

	er:
Capture manuelle	100000000000000000000000000000000000000
Capture avec épuisette Pièges Précis	er :
Litilization de courses luminouses	
Utilisation d'émissions sonores Préciser :	
Modalités de marquage des animaux (description et justification	
	n):
Suite sur papier libre	
D2. DESTRUCTION *	
Destruction des nids	
Destruction des œufs	en détruisant l'habitat de reproduction de ces espèces
Destruction des animaux 🛛 Par animaux prédateurs 🗆 Préc	iser:
Par pièges létaux ☐ Préciser :	
Par capture et euthanasie ☐ Pré	ciser:
Par armes de chasse \(\Préciser \)	
Autres moyens de destruction Autres moyens de destruction Préciser : Destruction potentielle des	adultes ou des juvéniles en détruisant l'habitat de reproduction de ces espèces
Autres moyens de destruction Préciser: Destruction potentielle des Autriculturassement în nive l'implantation des modules	photovoltaïques afin de réduire les risques de destruction
Suite sur papier libre	
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *	
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser:	
Utilisation d'animaux domestiques	
Utilisation de sources lumineuses Préciser:	
Utilisation d'émissions sonores Préciser :	
Utilisation d'armes de tir	Maria de la compansión de
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	Préciser :
Suite sur papier libre	
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES	CHARGÉES DE L'OPÉRATION *
Formation continue en biologie animale Préciser :	
Formation continue en biologie animale Autre formation D Préciser: Préciser:	
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période:Période des travaux de construction	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction)
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période:Période des travaux de construction	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Préciser la période des travaux de construction ou la date:	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction)
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: Préciser: Préciser la période : Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction)
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: Préciser: Préciser la période : Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction)
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction)
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: Préciser: Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction)
Formation continue en biologie animale Autre formation F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période : Période des travaux de construction ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire Départements : Loire-Atlantique Cantons : Montoir-de-Bretagne Communes : Trignac	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction)
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne Communes: Trignac H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne Communes: Trignac H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN EVATION FAVORABLE *
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne Communes: Trignac H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne Communes: Trignac H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Formation continue en biologie animale Autre formation F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période : Période des travaux de construction ou la date :	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne Communes: Trignac H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesu	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne Communes: Trignac H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesu	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne Communes: Trignac H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser: Préciser: F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA Préciser la période: Période des travaux de construction ou la date: G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Pays de la Loire Départements: Loire-Atlantique Cantons: Montoir-de-Bretagne Communes: Trignac H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELL DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesu	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN LES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN LES MAINTIEN LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN LES MESURES de protection réglementaires [Index of the service
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Maires prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée ieur de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	TION (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Maires prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée ieur de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN EVATION FAVORABLE * Gesures de protection réglementaires Gesures contractuelles de gestion de l'espace Ires prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée ieur de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN EVATION FAVORABLE * Gesures de protection réglementaires Gesures contractuelles de gestion de l'espace Ires prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée ieur de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée et de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION Des suivis faune et flore seront effectués durant la période d'exploitation s 5 ans les 15 années suivantes. A l'issue de chaque visite, un rapport ité des mesures d'évitement et de compensation est assurée.
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée et de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION Des suivis faune et flore seront effectués durant la période d'exploitation s 5 ans les 15 années suivantes. A l'issue de chaque visite, un rapport ité des mesures d'évitement et de compensation est assurée.
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN L'ATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée et de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION Des suivis faune et flore seront effectués durant la période d'exploitation s 5 ans les 15 années suivantes. A l'issue de chaque visite, un rapport ité des mesures d'évitement et de compensation est assurée.
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN EVATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Meres prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée eur de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION Des suivis faune et flore seront effectués durant la période d'exploitation s' 5 ans les 15 années suivantes. À l'issue de chaque visité, un rapport ité des-mesures d'évitement-et de-compensation-est assurée cf. annexes dossier joint).
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN EVATION FAVORABLE * fesures de protection réglementaires fesures contractuelles de gestion de l'espace Esures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population sité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée leur de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION Des suivis faune et flore seront effectués durant la période d'exploitation s'5 à ans les 15 années suiviantes. A l'issue de chaque visite, un rapport ité des mesures d'évitement et de compensation est assurée cof, annexes dossier joint). Fait à
Formation continue en biologie animale Autre formation Préciser :	(hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction) ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN EVATION FAVORABLE * Mesures de protection réglementaires Mesures contractuelles de gestion de l'espace Meres prises pour éviter tout impact défavorable sur la population nité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée eur de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, e et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importanta OPÉRATION Des suivis faune et flore seront effectués durant la période d'exploitation s' 5 ans les 15 années suivantes. À l'issue de chaque visité, un rapport ité des-mesures d'évitement-et de-compensation-est assurée cf. annexes dossier joint).

Bât F Rue Roland Garros - 44700 ORVAULT SEM au capital de 8 000 000 € RCS de NANTES 840 290 183 00010